



Aureilhan le 14 juin 2024

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de
l'ANMONM des Hautes-Pyrénées du 12 juin 2024

L'Assemblée Générale de la section des Hautes-Pyrénées de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite s'est déroulée, à Tarbes, le mercredi 12 juin 2024 selon le programme suivant :

A partir de 9h00 café d'accueil

- 9 h 30 Début de l'AG.
- 9 h 30 Mot d'accueil de la Présidente.
- 9 h 35 Rapport d'activité et vote.
- 9 h 50 Rapport financier et conclusion du vérificateur aux comptes et vote.
- 10 h 05 Election du tiers Sortant.
- 10 h 10 Intervention de Monsieur MONTAGNOL de l'ONAcVG.
- 10 h 30 Accueil de Monsieur le préfet et des autorités.
- 10 h 35 Rapport Moral de la Présidente.
- 10 h 45 Intervention de Monsieur Jean Louis HOURSANGOU administrateur national.
- 10 h 50 Allocution de Monsieur le Préfet.
- 11 h 00 Fin de l'AG.
- 11 h 15 Départ vers les Allées Leclerc.
- 11 h 30 Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de la ville de Tarbes.
- 11 h 50 Réception à la préfecture par Monsieur le Préfet et remise des prix.
- 12 h 45 Départ en bus vers la CCI.
- 13 h 00 Déjeuner à la CCI.

ASSEMBLEE GENERALE

La Présidente ouvre la séance par un mot d'accueil. Une minute de silence est respectée pour nos compagnons qui nous ont quittés lors de cette année et pour tous les hommes et les femmes morts en service commandé.

Elle remercie les personnalités et membres présents et excuse les personnes n'ayant pu venir.

La présidente invite Thierry VENDEVILLE, secrétaire, à présenter le rapport d'activité de l'année 2023.

1. Rapport d'activité

Monsieur l'administrateur national représentant notre Président national Patrick SANDEVOIR,
Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités
Chers Compagnons.
Mesdames et messieurs

En ma qualité de secrétaire, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport d'activité de l'année 2023.

Ce rapport d'activité retracera les événements importants qui ont marqué l'année 2023, mais aussi la vie de votre section..., ...une section tournée vers la jeunesse...et ses adhérents...

A. LES EVENEMENTS IMPORTANTS

Notre assemblée générale du 29 juin 2023 a été le moment fort de cette année. Elle s'est déroulée ici même, à la CCI, sous la présidence d'honneur de Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées.

Nous avons eu le plaisir d'y accueillir Jean-Louis HOURSANGOU, administrateur national représentant notre Président national Patrick SANDEVOIR. Monsieur le Préfet qui a clôturé la partie discours

Enfin à l'issue de cette AG nous avons participé à un dépôt de gerbe, avant d'être reçus à la préfecture par Monsieur le Préfet. Notons que nous sommes fiers de cette invitation qui est un des temps fort de notre AG.

Cette réception à la préfecture a été l'occasion de remettre de nombreux prix dont celui du 2^{ème} prix de l'initiative mémorielle à la 1208 section des médaillés militaires de TOURNAY ainsi que le prix du civisme à titre collectif pour des employés intervenus au profit d'un conducteur de bus.

Je reviendrai ultérieurement sur les autres prix remis à des jeunes.

Sachez que cette année, nous remettrons quatre prix à la préfecture soit :

- 2 prix engagement citoyen ;
- 1 prix du civisme ;
- 1 prix de l'initiative mémorielle.

Ce fut aussi l'occasion pour notre Présidente de remettre la médaille souvenir de l'association nationale des membres de l'ONM à Monsieur le Préfet.

Enfin, cette matinée s'est terminée par un repas pris en commun ici même.

Nous avons eu un deuxième évènement important pour notre section puisque nous avons célébrer le 60^{ème} anniversaire de l'ONM à Tarbes puis à la place de l'ONM d'Aureilhan.

B. LA VIE DE VOTRE SECTION

A l'issue de l'AG du 29 juin 2023 un nouveau bureau a été élu par le comité. Il est composé ainsi :

- ❖ Présidente : Ghislaine TAFFARY
- ❖ Vice-président : Franck AUBARD
- ❖ Vice-présidente ; Ginette CURBET
- ❖ Vice-président : Alain VEZY
- ❖ Vice-président : Alain ROCHE
- ❖ Vice-président : Louis BARZU
- ❖ Conseiller de la Présidente : Jean Pierre BROUEL

- ❖ Trésorier : Bertrand LE BRAS
- ❖ Trésorière adjointe : Monique BROUSSET
- ❖ Secrétaire : Thierry VENDEVILLE
- ❖ Secrétaire adjoint : Richard CAPEL

Notre vie de section est marquée par de nombreuses réunions de comité (6) pour faire notamment le point sur nos participations aux différentes cérémonies et sollicitations.

Sur l'année 2023 il est à noter que pour les compagnons du comité, la Présidente, les participations diverses et variés occupent une place importante dans leurs agendas. Environ 78 activités ou actions.

La Présidente et/ou un membre du Comité de section a représenté systématiquement la section aux obsèques des Compagnons disparus. Une palme a été remise à la famille pour rappeler, sur sa tombe, son appartenance à l'Ordre National du Mérite quand la famille l'a souhaité. (6 décès)

Je voudrais encore remercier Jean Pierre GOT notre porte drapeau depuis février 2022 et qui accompagne très souvent la Présidente aux diverses cérémonies.

La section représentée par la Présidente et/ou un membre du Comité de section, ont participé aux Assemblées Générales départementales de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, de l'association des Membres des Palmes Académiques, des Anciens Combattants (UNAC Indochine TOOE AFN), de l'Union Nationale des Parachutistes, de l'ANOCR, les Médailleurs militaires., de l'AMOMA, (et aux cérémonies organisées par les régiments et la gendarmerie de la garnison, du souvenir Français et de l'ONACVG, au Congrès de l'Union Départementale des sapeurs -pompiers de notre département.

C. VERS LA JEUNESSE

Lors de notre AG nous avons remis

- PRIX DE L'INITIATIVE MÉMORIELLE au collège du VAL D'ARROS de TOURNAY
- PRIX DE L'ÉDUCATION CITOYENNE 2023 au lycée PRO. PRADEAU LA SEDE ST PIERRE
- PRIX DU CIVISME à Emma HUET pour son action avec les chiens d'aveugle.

Nous avons également remis un prix ÉDUCATION CITOYENNE à un des meilleurs apprentis de France.

Nous participons aux cérémonies des JSP tout comme celles du SNU mais aussi les cadets de la Défense.

D. VERS SES ADHERENTS

Chaque semestre vous êtes destinataires de la lettre du compagnon. Ainsi en 2023 ce sont deux lettres qui ont été publiées. Elles vous permettent d'avoir les dernières informations concernant notre section.

Notre site est en pleine refonte c'est la raison pour laquelle nous n'aborderons malheureusement ce sujet aujourd'hui. Dès que tout sera à nouveau opérationnel, nous vous communiquerons le lien pour y accéder. Sachez que se sera Philippe BOSSON aidé par Jean Pierre BROUEL qui s'occuperont de notre site.

2023 a vu la promotion dans l'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Décret du 2 juin 2023 :

Promotion au grade de chevalier :

- Monsieur Frédéric RE
- Monsieur Abdellah BOUDJEMAA
- Madame Carole LAHENS
- Monsieur Laurent SINDIC

Décret du 29 novembre 2023 :

Promotion au grade de chevalier :

- Monsieur André BARRET
- Monsieur Frédéric BOUSQUET
- Madame Sandrine DAVY-SARNIGUET
- Madame Blandine VERNARDET

C'est ainsi que notre Présidente a remis les insignes ou assistée aux remises de :

- Monsieur BRUNET
- Monsieur BOUDJEMA
- Monsieur BARRET
- Madame LAHENS
- Monsieur TULEU

A ce jour notre section comprend 209 Compagnons et 3 sympathisants

	2020	2021	2022	2023	mai-24
Adhérents	202	204	208	210	209
Femmes	47	53	49	53	53
Hommes	155	151	159	157	156
Grands Officiers	1	1	1	1	0
Commandeurs	3	3	4	4	4
Officiers	29	30	32	30	30
Chevaliers	169	170	171	175	175
Sympathisants	0	0	2	2	3

Depuis notre dernière assemblée générale 9 compagnons nous ont hélas quitté et nous avons une pensée pour eux et leur famille :

- BASCUGNANA Georges
- BARBASON Lucien
- GARCIA Thomas
- BERNARD Raymond
- DUCES Raymond
- DUCOURNEAU Alain
- DAUBE Christian
- SALLES Michel
- BOUTHORS Elise

Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre section et depuis notre dernière AG 11 nouveaux compagnons :

Je demanderai aux nouveaux adhérents présents de bien vouloir se lever à l'appel de leur nom.

- Mme Patricia TROCME
- M. Abdellah BOUDJEMAA
- Mme. Nathalie DUCOMS
- M. Xavier BRUNET
- Mme. Martine COUDERC
- M. André BARRET
- M. Charles Marie GARNER
- Mme. Mylène FONDECAVE
- M. Paul LAGRAVE
- M. Christian CAUSSIDERY
- Mme. Sandrine DAVY SARNIGUET

Je demanderai à M. Hervé GACHIES, adhérent en 2022 mais qui n'avait pas eu l'occasion de se présenter depuis son adhésion, de bien vouloir se lever.

Pour conclure, je pense que ce rapport d'activité vous démontre à nouveau la densité des activités suivies par les membres de notre association. Afin de faire vivre encore plus notre section, nous avons réparti la section en trois secteurs et organiserons par secteur des réunions pour être encore plus à votre contact.

Merci de votre attention

2. Rapport financier par le trésorier

BILAN au 31/12		2023	2022
Actif			
Compte courant		2 189,32 €	1 725,48 €
Livret association		8 366,54 €	8 129,45 €
Caisse		207,66 €	206,66 €
Stock articles (hors palmettes)		0,00 €	1 248,00 €
Charges constatées d'avance (enveloppes préimbrées ONM)		602,00 €	308,00 €
Charges constatées d'avance (palmettes)		318,00 €	371,00 €
Parts sociales		40,00 €	40,00 €
Total actif		11 723,52 €	12 028,59 €
Passif			
Fonds de réserve de la section au 01/01		12 028,59 €	12 283,41 €
Résultat de l'exercice		-305,07 €	-254,82 €
Total passif		11 723,52 €	12 028,59 €
COMPTE DE RÉSULTAT		2023	2022
Charges			
Classe 60 (variation stock, fournitures administratives, drapeaux, petits matériels, acquisition articles)		1 788,00 €	600,52 €
Classe 61 (assurance, frais énergie)		342,45 €	176,15 €
Classe 62 (versement abonnement revue, réunions comité, frais (intervenant, porte-drapeau), assemblée générale section, manifestations diverses - conférences, déplacements, manifestations nationales (assemblées générales, réunion présidents), frais postaux, frais bancaires, abandons de frais, ...)		4 581,17 €	5 232,71 €
Classe 65 (rétrocession quote-part cotisations au siège)		3 580,00 €	2 925,00 €
Classe 67 (dons d'intérêt général hors ANMONM, dons prix du civisme pour la jeunesse, prix mémoire & initiative mémorielle, prix éducation citoyenne, autres charges)		437,00 €	4 741,94 €
Total des charges (C)		10 728,62 €	13 676,32 €
Produits			
Classe 70 (abonnement revue, cession articles, autres produits)		1 348,00 €	1 249,78 €
Classe 75 (cotisations, participation assemblée générale, manifestations - conférences)		7 885,00 €	7 380,00 €
Classe 76 (intérêts livret association)		237,33 €	151,08 €
Classe 77 (dons, abandons de frais)		953,22 €	4 640,64 €
Total des produits (P)		10 423,55 €	13 421,50 €
Résultat de l'exercice 2020			
Résultat (R = P - C)		-305,07 €	-254,82 €

AVOIRS de la section 65	2023	2022
Solde relevé bancaire compte courant au 31/12	2 462,72 €	
Chèques émis non débités au 31/12	-273,40 €	
Solde livret association transformé en compte sur livret en 2024	8 366,54 €	
Parts sociales	40,00 €	
Caisse	207,66 €	
Enveloppes préimbrées	602,00 €	
Palmettes	318,00 €	
Total	11 723,52 €	
Stock articles (inventaire non comptabilisé)	1 368,00 €	
Total avoirs section	13 091,52 €	12 028,59 €
Variation 2023 - 2022	1 062,93 €	

RECETTES *	2023	2022	2021	2020
Quotes-parts section des cotisations	2 655 €	2 910 €	2 655 €	2 730 €
Dons reçus	436 €	840 €	560 €	794 €
Intérêts livret	237 €	151 €		36 €
Total	3 328 €	3 901 €	3 215 €	3 560 €

DÉPENSES *	2023	2022	2021	2020
Dons et prix	383 €	732 €	286 €	470 €
Comité, manifestations, porte-drapeau, AG, palmettes	1 320 €	2 149 €	2 174 €	394 €
Frais	711 €	641 €	703 €	950 €
Total	1 703 €	2 881 €	2 460 €	864 €

* : principales recalculées par rubrique et/ou année

AVOIRS de la section 65	2023	2022	2021	2020
Comptes financiers	10 804 €	10 102 €	9 601 €	10 041 €
Articles, enveloppes, palmettes	2 288 €	1 927 €	2 682 €	2 133 €
Total	13 092 €	12 029 €	12 283 €	12 174 €

Rapport du vérificateur aux comptes de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

La comptabilité de l'association, exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023, a été vérifiée le 5 juin 2024 à Pouzac, où notre trésorier M. Bertrand LE BRAS, a mis à ma disposition les documents comptables et leurs justificatifs. Je l'en remercie vivement.

Cette opération s'est déroulée dans d'excellentes conditions et selon les procédures habituelles, à savoir, rapprochement bancaire, sondage et pointage des écritures.

Les vérifications effectuées me permettent de dire que les comptes présentés à l'assemblée sont authentiques, sincères et réguliers. Ils reflètent la bonne santé financière de l'ANMONM 65.

N'ayant relevé aucune anomalie, j'invite l'assemblée générale à approuver :

- les comptes de l'exercice 2023 ;
- le report à nouveau de 11723,52 € au 1er janvier 2024 ;
- le stock d'articles de 1368,00 € au 1er janvier 2024 ;
- à donner quitus au trésorier de l'ANMONM 65.

Alain VEZY, vérificateur aux comptes

Vote du rapport d'activités et du rapport financier

Le rapport activité et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité

3. Election du tiers sortant du comité de section

Sortants :

- Richard CAPEL
- Ginette CURBET
- Françoise RIERA
- Alain VEZY

Se présentent :

- Richard CAPEL
- Ginette CURBET
- Françoise RIERA
- Alain VEZY

Sont élus :

- Richard CAPEL
- Ginette CURBET
- Françoise RIERA
- Alain VEZY

4. Intervention monsieur MONTAGNOL de l'ONAcVG

5. Accueil des autorités

Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées.

6. Rapport moral présenté par Madame la Présidente de l'ONM65

Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées,
Mesdames, Messieurs les autorités civiles et militaires
Mesdames, Messieurs les Présidents des ordres Nationaux et Ordres,
Mesdames, Messieurs les Présidents d'associations patriotiques et associations.
Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités
Chers Compagnons,
Cher Porte Drapeau,

Monsieur le Préfet permettez-moi de vous remercier de votre présence à nos côtés.

Je salue, les différentes autorités ici présentes et les Présidents des sections voisines.

Je remercie enfin les Compagnons qui ont répondu favorablement à la convocation de notre Assemblée Générale, enfin j'ai une pensée pour ceux de nos compagnons qui sont excusés.

Nous avons en introduction de notre Assemblée générale rendu hommage à nos compagnons disparus.

Permettez-moi à ce moment de notre assemblée de rendre hommage aux serviteurs de notre pays tombés en service commandé par la main d'une barbarie assumée par leurs auteurs. Les gendarmes lors des émeutes de Nouvelle Calédonie, les agents pénitentiaires, les policiers, soldats, enseignants et tous ceux qui détiennent une parcelle d'autorité au service de la nation.

Je vous remercie de vous lever pour un hommage.

Merci

Le rapport moral d'un ordre national au niveau départemental se doit de broser la vie ordinaire de l'ordre, dans un bilan, pour un avenir.

Mais encore, au regard des valeurs qu'il véhicule, poser les yeux sur notre société. C'est par ces réflexions que se forge l'action à mener.

L'année 2023 a été une année ordinaire dans notre pays. Le monde qui nous entoure est connecté. Les distances réduites à la vitesse des transports. C'est aussi l'arrivée massive, puissante de l'Intelligence Artificielle qui transforme notre vie. Une pénétration en profondeur qui change, modifie nos comportements, nos métiers, nos façons de vivre en famille, qui bouleverse les relations humaines. Dans ce domaine, l'information est aussi prégnante que la désinformation. Nous avançons vers un nouveau monde contraint et forcé. Où celui-ci nous mènera-t-il ? A chacun son sentiment, sa conviction.

Notre société, notre démocratie semble se déliter.

Les actions, les relations sont tendues, violentes avec un sentiment que les lois, les règles peuvent être dévoyées à l'aune d'une revendication, d'une cause, d'un dessein qui semble plus essentiel.

C'est la violence à tout âge. A l'école, dans le rapport à l'autorité envers ceux qui en sont dépositaires, dans la vie de tous les jours, dans les relations humaines mais encore entre voisins, entre usagers de la route, entre clients dans les commerces et bien ailleurs encore.

Alors dans ce contexte, quels apports, dans quelle dynamique doit se positionner un ordre comme le nôtre ?

Accompagner à notre niveau, toutes les démarches qui valorisent l'action publique dans la citoyenneté, la fraternité, le respect.

Créer des initiatives de mémoire qui ont pour but d'honorer les hommes et femmes qui ont fait l'histoire de notre pays afin de les transmettre aux jeunes générations. Savoir d'où l'on vient pour savoir où aller.

L'Ordre National du Mérite a, à travers ses membres un devoir d'excellence et d'exemple. Rendre à la nation la reconnaissance dont chacun de nous a fait l'objet.

Notre section des Hautes-Pyrénées n'y fait pas exception. Nous travaillons sans relâche dans les espaces qui sont les nôtres, dans le respect des conventions nationales et départementales. Permettez-moi de vous en citer quelques-unes.

La croix rouge, les jeunes sapeurs pompier, l'éducation nationale, l'ONACVIG. L'apprentissage. Mais encore valoriser l'engagement des citoyens ordinaires qui ont une démarche extraordinaire. Nous les récompenserons tout à l'heure.

Une section de l'ordre national du mérite c'est une Présidente mais surtout un bureau et un comité. Je profite de ce moment, là devant les autorités de notre Département et vous tous très chers compagnons, pour les remercier chaleureusement pour leur travail, leur présence à mes côtés, leur engagement.

C'est l'action collective de chaque jour. La présence partout dans notre département pour les cérémonies patriotiques. Les prix, les écoles, les jeunes en devenir.

Mais encore la solidarité, le soutien financier aux projets qui mettent en valeur le travail, l'exemplarité, l'engagement.

C'est la solidarité avec nos membres. Le réseau amical que tous les ordres nationaux dans notre département entretiennent.

C'est enfin l'exemplarité des compagnons qui distingués pour leurs mérites et non leur naissance sont dignes, dans chaque instant de leur vie à l'honneur que la nation leur a consentie.

Cet ensemble d'actions, d'exemplarité est notre présent et sera notre avenir. Un avenir où nous devons, plus encore, renforcer les liens intergénérationnels, être un des maillons du vivre ensemble en citoyens éclairés et respectueux des institutions de notre démocratie.

Une section de l'Ordre National du mérite se rassemble autour de son drapeau. Nous avons la chance d'avoir un porte-drapeau exemplaire dans son assiduité. Je remercie en votre nom Jean Pierre GOT. Être porte drapeau est un honneur et une charge. Grand merci à vous Jean Pierre.

Mesdames, Messieurs les autorités, chers Compagnons l'année 2024 ne dérogera pas à celle de 2023. Dans un contexte qui ne prendra pas une orientation plus collective, continuons à être ce que nous sommes.

Je vous remercie de votre attention

7. Allocution de Monsieur Jean-Louis HOURSANGOU Administrateur National représentant Monsieur Patrick SANDEVOIR président de l'ANMONM

8. Allocution de Monsieur Jean SALOMON Préfet des Hautes-Pyrénées

9. Cérémonie au Monument aux Morts

Après le dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Tarbes, par Monsieur le Maire de Tarbes, Monsieur le Préfet et Madame la Présidente Ghislaine TAFFARY, une minute de silence est observée et la Marseillaise est chantée à capella.

10. Cocktail à la Préfecture

Monsieur le préfet nous reçoit à la Préfecture A cette occasion ont été remis par les autorités :

- 2 prix engagement citoyen à Clara BABOU pompier volontaire et Alicia BREAL bénévole à la Croix-Rouge ;
- 1 prix du civisme à M. SATURNIN intervenu lors d'une agression d'une dame sur la voie publique ;
- 1 prix de l'initiative mémorielle aux anciens combattants de Vic en Bigorre pour la réalisation d'un voyage mémoriel au profit d'établissements scolaires de Vic en Bigorre.

Toutes et tous ont été chaleureusement applaudis.

A l'issue de cette cérémonie un cocktail sympathique a été offert par la préfecture.

L'Assemblée Générale terminée, les membres de l'association et leurs invités, se retrouvent autour d'un excellent déjeuner très convivial dans la salle du Pic du Midi de la CCI de Tarbes.

Ghislaine Taffary
Présidente

Thierry VENDEVILLE
Secrétaire